



Ordonnance de télécom CRTC 2014-525

Version PDF

Ottawa, le 7 octobre 2014

Télébec, Société en commandite – Approbation provisoire d'une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante :

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Télébec, Société en commandite	476 476A	le 18 septembre 2014 le 25 septembre 2014	le 10 octobre 2014

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être déposées auprès du Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général